

Guide d'Information

Mes médicaments et moi



*Retrouvez tous nos guides pratiques sur notre site internet, dans la rubrique : **Questions fréquentes***



Clinique Sainte-Marie
Châteaubriant

Ce guide me concerne si :

- Je suis un **patient hospitalisé**,
- Je suis un **membre de la famille ou la personne de confiance**,
- J'ai déjà un **certain nombre de médicaments à prendre**

Vous et vos médicaments à la clinique :

Chaque patient hospitalisé est concerné par la prise en charge des médicaments qui lui sont administrés. En tant qu'acteur de votre santé, vous avez un rôle à jouer. Notre objectif commun : vous administrer le bon médicament, à la bonne dose, au bon moment et selon la bonne voie d'administration.

Au cours de mon hospitalisation, ce que je dois faire :

- **Je décline mon identité** : je prononce de façon claire, mon nom, mon prénom et ma date de naissance
- Je communique mon traitement habituel aux équipes de soins et je m'assure que le traitement signalé à l'entrée a été pris en compte dans la prescription. **En cas de doute, je n'hésite pas à poser la question.**
- Je confie aux infirmières toutes les boîtes de médicaments en ma possession à mon entrée dans les services de soins.
- Il se peut que les médicaments que je prends habituellement ne soient pas disponibles à la clinique et qu'on me donne un générique ou un équivalent pendant mon hospitalisation. **Je n'hésite pas à poser des questions pour bien comprendre à quoi sont destinés les différents médicaments qui me sont donnés.**
- Les médicaments que je dois prendre ont un étiquetage qui me permet de les reconnaître, aussi je les conserve tels que. En

revanche, si l'un d'eux n'est pas identifiable, **je ne le prends pas et en informe l'infirmier(ère).**

- Si je ressens des démangeaisons, des difficultés à respirer, des rougeurs, etc., après avoir pris un médicament (comprimé ou piqûre), **je n'hésite pas et j'appelle immédiatement l'infirmier(ère).**

Ce que je ne dois pas faire :

- Prendre des médicaments à l'insu du médecin ou de l'infirmier(ère). Vous avez peut-être l'habitude de prendre des médicaments qui ne nécessitent pas d'ordonnance ou à base de plantes, parlez-en au médecin.
- Ne pas informer l'équipe soignante de ma décision de refuser de prendre un traitement, vous avez le droit de douter mais parlez-en à votre médecin.

Quelles sont les questions que je dois poser ?

- Pourquoi dois-je prendre ce médicament ?
- Quelle est la dose que dois-je prendre et combien de fois par jour et pendant combien de temps ?
- Dans quoi et à quelle heure dois-je prendre mon médicament ?
- Comment dois-je prendre mon traitement (à jeun, au moment des repas, etc.) ?
- Habituellement, je prends d'autres médicaments, cela pose-t-il un problème. Si oui, que dois-je faire ?